Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BREVET PROFESSIONNEL

COIFFURE

SESSION 2026

ÉPREUVE E6 : EXPRESSION ET CONNAISSANCE DU MONDE : U60

Coefficient : 3 Durée : 3 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : FRANÇAIS (10 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE (10 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : CENTRE D'EXAMEN DU BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE, FRANCE

L'épreuve comprend une partie de français et une partie d'histoire-géographie. Le barème de ce sujet est présenté sur 20 points : 10 points pour chaque partie. Les réponses doivent être rédigées avec précision et s'appuyer sur les documents lorsque cela est demandé.

En français, lisez le corpus, répondez aux questions d'analyse et de mise en relation, puis rédigez un écrit argumentatif d'une trentaine de lignes au moins. En histoire-géographie, exploitez les documents du dossier pour construire des réponses organisées et justifiées.

La durée totale est de 3 heures. Les documents fournis avec le sujet sont les seuls documents autorisés.

PARTIE 1 : FRANÇAIS (10 points)

Analyser et mettre en relation des discours, puis développer une réflexion personnelle

Le corpus interroge les effets des transformations du travail sur l'autonomie des personnes et sur la valeur des savoir-faire. Appuyez vos réponses sur les documents DT 1 et DT 2. Le DT 1 est une adaptation pédagogique d'un texte philosophique : ce n'est pas une citation littérale de l'œuvre.

1.1 (2 points) Dans le DT 1, quelle évolution de la vie collective conduit les individus à dépendre davantage les uns des autres ? Répondez en vous appuyant sur une idée précise du texte.

1.2 (2 points) Confrontez les points de vue des DT 1 et DT 2 sur les effets des transformations du travail. Présentez une idée commune et une différence entre les deux documents. Vous pouvez préparer votre réponse dans le DR 1.

1.3 (6 points) Les transformations du travail menacent-elles nécessairement la valeur des savoir-faire et l'autonomie des personnes ? Rédigez une réponse argumentée d'une trentaine de lignes au moins. Vous développerez une réflexion organisée, vous vous appuierez sur les documents, et vous pourrez mobiliser vos lectures, votre expérience et votre culture personnelle.

PARTIE 2 : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE (10 points)

Étudier les évolutions du travail des femmes et leurs effets dans la société et les territoires

Les documents DT 3A, DT 3B et DT 3C forment un dossier commun. Les données de DT 3B sont des valeurs pédagogiques arrondies destinées à l'exploitation dans le cadre de l'épreuve. Les situations de DT 3C sont fictives et leurs données sont fournies intégralement.

2.1 (3 points) À partir du DT 3A, relevez deux étapes législatives qui ont contribué à l'évolution de la place des femmes dans la vie professionnelle. Pour chacune, indiquez la date et expliquez brièvement sa portée.

2.2 (3 points) À partir du DT 3B, décrivez l'évolution du taux d'activité des femmes entre 1975 et 2022. Donnez deux valeurs datées et calculez l'augmentation en points entre ces deux dates. Complétez la ligne correspondante du DR 1.

2.3 (2 points) Comparez les situations des territoires A et B présentées dans le DT 3C. Identifiez un avantage et une difficulté pour l'accès à l'emploi dans chacun des territoires, en vous appuyant sur les données.

2.4 (2 points) Proposez une mesure qui pourrait faciliter l'accès à l'emploi dans l'un des territoires du DT 3C. Justifiez votre choix en reliant la mesure à une difficulté indiquée dans le document.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : JEAN-JACQUES ROUSSEAU, DISCOURS SUR L'ORIGINE ET LES FONDEMENTS DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES, 1755

Adaptation pédagogique d'un passage de la seconde partie de l'œuvre. Rousseau décrit la formation progressive de la vie en société et l'apparition de besoins nouveaux. Le texte ci-dessous reformule le passage pour l'étude ; il ne constitue pas une citation littérale.

[Ligne 5] Lorsque les hommes commencèrent à se rapprocher et à vivre plus souvent ensemble, ils comparèrent leurs forces, leurs talents et leurs qualités. Les premières formes d'estime et de préférence apparurent.

[Ligne 10] La vie commune fit naître des habitudes et des besoins nouveaux. Chacun put rechercher le concours d'autrui pour obtenir ce qu'il ne produisait pas seul. Les activités se diversifièrent et les hommes commencèrent à compter davantage les uns sur les autres.

[Ligne 15] Cette coopération rendit certains travaux plus efficaces, mais elle exposa aussi les individus à la dépendance. Celui qui ne possédait pas ce qui lui était nécessaire devait demander ou échanger ; celui qui contrôlait une ressource pouvait exercer un pouvoir sur les autres.

[Ligne 20] Ainsi, les relations sociales apportèrent à la fois des possibilités nouvelles et des inégalités. Les hommes gagnèrent en moyens d'action collective, mais leur liberté put se trouver limitée par des besoins et des rapports de dépendance qu'ils n'avaient pas connus auparavant.

Source : adaptation pédagogique d'après Jean-Jacques Rousseau, Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, seconde partie, 1755.

DT 2 : TRAVAIL, AUTOMATISATION ET SAVOIR-FAIRE : TEXTE DE SYNTHÈSE À PARTIR D'UN RAPPORT CONTEMPORAIN

Les outils numériques et l'automatisation transforment les tâches, mais ils ne font pas disparaître toutes les compétences humaines. Dans de nombreux métiers, certaines opérations répétitives peuvent être prises en charge par des machines ou des logiciels. Cela peut libérer du temps pour d'autres activités, à condition que l'organisation du travail permette réellement ce déplacement.

Le travail conserve une forte dimension relationnelle : écouter une demande, interpréter une situation, expliquer un choix et ajuster une réponse ne se réduisent pas toujours à l'application d'une procédure. Le savoir-faire associe des connaissances, des gestes, de l'expérience et une capacité à juger ce qui convient dans un cas particulier.

Les changements techniques peuvent toutefois fragiliser l'autonomie lorsque les tâches sont découpées, minutées ou contrôlées par des outils que les salariés ne maîtrisent pas. La formation et la participation des travailleurs aux décisions deviennent alors importantes. Une innovation n'améliore pas automatiquement le travail : ses effets dépendent aussi de la manière dont elle est conçue et utilisée.

Source : texte de synthèse rédigé pour le sujet à partir de DARES et France Stratégie, Les métiers en 2030, mars 2022.

DT 3 : DOSSIER D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE : ÉVOLUTIONS DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET ACCÈS À L'EMPLOI

DT 3A : quelques repères législatifs

Le tableau présente des jalons utiles pour étudier l'évolution des droits et de la place des femmes dans la société française. Les dates et intitulés indiqués sont fournis pour répondre aux questions.

DT 3A : repères législatifs concernant les droits des femmes

Date	Repère	Portée indiquée dans le document
1944	Ordonnance du 21 avril	Reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité des femmes.
1965	Loi du 13 juillet	Une femme mariée peut exercer une activité professionnelle et ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de son mari.
1972	Loi du 22 décembre	Le principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes pour un même travail est affirmé.
1983	Loi du 13 juillet, dite loi Roudy	Renforcement du principe d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Repères historiques fournis pour l'épreuve.

DT 3B : évolution du taux d'activité des femmes en France

Année	Taux d'activité des femmes
1975	53 %
1990	59 %
2005	66 %
2022	71 %

Série pédagogique arrondie, femmes âgées de 15 à 64 ans. Le taux d'activité désigne la part des personnes en emploi ou au chômage dans la population considérée.

DT 3C : deux territoires et l'accès à l'emploi

Indicateur	Territoire A : centre urbain	Territoire B : espace rural
Offres d'emploi accessibles dans un rayon de 10 km	Nombreuses dans les services et le commerce	Peu nombreuses et dispersées
Transports collectifs aux heures de prise de poste	Fréquents en journée, réduits tôt le matin et tard le soir	Très limités ; certaines communes ne sont pas desservies
Distance moyenne jusqu'à un service de garde d'enfants	2 km	14 km
Difficulté relevée par les habitants	Horaires de transport parfois inadaptés aux horaires de travail	Éloignement des emplois et des services, dépendance à la voiture

Situations fictives. Les chiffres et caractéristiques sont fournis pour l'épreuve.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : préparation des questions 1.2 et 2.2

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les cases signalées par « ... ». Vous pouvez utiliser ce tableau pour organiser vos réponses. La rédaction des réponses aux questions doit également figurer sur la copie.

Tableau de mise en relation et d'exploitation des documents

Question	Idée ou donnée retenue	Document et élément précis	Mise en relation ou calcul
1.2 : DT 1			
1.2 : DT 2			
2.2 : année 1975		DT 3B : ...	
2.2 : année 2022		DT 3B : ...	
2.2 : évolution entre 1975 et 2022		Calcul de l'écart en points : ...	

Document à compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.